



## Ministères - Services - Etablissements

Transition Ecologique,  
Développement Durable,  
Environnement,  
Biodiversité,  
Technologies Vertes,

Energie, Climat, Transports,  
Infrastructures,  
Risques Naturels,  
Risques Technologiques,  
Equipement, Logement,

Urbanisme,  
Aménagement du Territoire,  
Solidarité entre les  
Territoires,  
Renouvellement Urbain, Mer

### Comité Technique Ministériel (CTM)

## Comité technique ministériel du 8 juillet 2022

### Déclaration préalable FO

### Premier CTM de la mandature...stop ou encore ?

Monsieur le président,

Nous voici réunis à l'occasion du premier CTM placé sous la mandature du gouvernement « Borne 2 » issu des élections législatives. Avec le constat que l'enchaînement « Borne 1/2 » confirme que la durée moyenne de survie d'un ministre de l'Ecologie est la plus précaire du paysage gouvernemental français. Des élections politiques marquées, au-delà des résultats que nous ne commenterons pas ici, par un record d'abstention. A se demander au passage si le grand désordre de la préparation des élections professionnelles de fin d'année n'est pas entretenu à dessein pour tenter de démontrer que les organisations syndicales ne sont pas plus représentatives que les partis politiques. Sur ce sujet, nous tenons à réaffirmer que ce n'est pas à votre prestataire Néovote de dicter la conduite des élections, ni de mettre les OS en astreinte estivale pour faire le travail de l'administration. Puisque vous nous avez accordé la transparence sur les montants consacrés aux prestataires externes depuis 2017, nous sommes demandeurs du bilan financier des prestataires dédiés au vote électronique. Des prestataires en quasi-monopole mais qui n'hésitent pas à se tirer dans les pattes d'après vos échanges avec la CNIL...

A ce sujet toujours, l'exercice d'auto-satisfaction de l'administration à l'issue de la campagne test du mois de juin (test partiel puisque ne testant pas l'essentiel...ce qui posera problème lors du vote) ne saurait éteindre nos inquiétudes quant à la possibilité de tous les agents de pouvoir être réellement électeur en décembre. Nous vous invitons à vous déplacer à Mayotte pour toucher la réalité du terrain, ou à vous intéresser au parcours du combattant pour les agents des DDT(M) qui devront collecter 7 données, par 7 canaux, sans les mélanger sinon ils devront aller chercher de nouveaux codes pour déplanter leur accès aux plateformes de vote. Le bilan est d'ailleurs tellement « positif » que l'administration relance un exercice estival improvisé. Sans parler du fait que nos futurs CSA n'ont décroché leur existence réglementaire qu'avec un mois de retard sur l'échéance du 1<sup>er</sup> juin 2022 ! Et où est passé l'arrêté arrêtant leur nombre de sièges et la répartition femmes/hommes ? Disposerons-nous d'un mois de plus pour déposer nos listes ?

Nous vous avons adressé le bilan tiré par nos 25 représentants en BVE test, vous pourrez y mesurer le chemin restant à parcourir par votre administration en particulier pour ce qui est de la fiabilisation de la liste électorale et données correspondantes. Nos alertes sont d'ailleurs convergentes avec celles portées plus récemment par l'ensemble des OS du MASA à leur ministre...nous sommes donc fondés à penser qu'elles sont pleinement fondées !

Premier constat sur le fond des sujets à l'occasion de ce début de quinquennat

«Macron II » : sans savoir ce qu'il a prévu de réservé comme sort à notre pôle ministériel s'il existe encore, nous sommes en plein dans la gestion du « service après casse » du quinquennat précédent :

- Poursuite de la perte de missions et d'effectifs (en particulier « grâce » à la loi 3DS avec ses volets routiers et Natura 2000, ou bien le Freader ou la Fiscalité de l'urbanisme).
- Fermetures ou transferts de services (ENTE, CPCM, ébauche de SGC en région Ile de France, labos d'hydrobio).

Sur ce dernier sujet, un comité de suivi du transfert des laboratoires s'est tenu mardi 5 juillet. Une nouvelle fois les agents auront bien peu de réponses dans la manière dont va se dérouler la rentrée. Tout ce qui n'a pas été fait depuis deux ans est censé par magie se résoudre au mois d'août, ce qui démontre ce que nous dénonçons depuis des années. Faire des réformes d'ampleur nécessite des moyens humains qui y soient consacrés.

En plus des problématiques que vont vivre les agents concernés, il est effarant que nous n'ayons pas eu de réponse à une question cruciale. A savoir le statut des données que vont produire les agents pour la campagne 2022, remontées à l'Etat français et à l'Europe dans le cadre de la DCE. Les agents vont-ils travailler "pour rien"? Les Agences de l'Eau sont elles au courant? Le Cofrac a-t-il été saisi pour déterminer si l'accréditation serait valide pour les données de qualité des milieux en 2022? La DEB semblait découvrir qu'il pourrait y avoir un problème, c'est effarant. Cela présage mal de la capacité de la puissance publique Etat/opérateur d'assurer les engagements de la France en matière de préservation des milieux aquatiques. De plus, il apparaît que les différents GT mis en place dans le cadre de ce transfert sont loin d'être opérationnels. Si vous n'êtes pas au fait de ce sujet monsieur le Secrétaire général, nous vous invitons à vous y intéresserurgemment en ne laissant pas la « bride sur le collier » à votre administration centrale et à l'OFB.

Tout cela ne peut qu'aggraver l'épuisement professionnel de nos collègues causé par l'enchaînement des réformes, la perte de sens, le développement d'un management autoritaire préfectoral, l'attaque des identités professionnelles...sans parler de la perte de pouvoir d'achat ! Sur ce dernier sujet, autant rappeler que le dégel de 3,5 % annoncé par le gouvernement est à des kilomètres d'une réponse adaptée aux besoins criants des agents, et aux revendications de FO pour rattraper la dette accumulée depuis 20 ans. C'est cette dette là et le niveau d'inflation actuel qui sont historiques !

Le nouveau format du gouvernement devrait par ailleurs amener d'autres questions, dont la réelle légitimité du ministère de l'Intérieur à piloter des services interministériels portant les politiques de Matignon en matière de planification écologique et énergétique, ainsi que pour la mer. En toute cohérence, la gouvernance de l'Etat territorial devrait revenir à nouveau dans le giron du SGG. Et il ne s'agit ici aucunement d'une question de personnes, mais simplement une question de cohérence.

Sur le format gouvernemental justement, puisque les circonstances politiques n'ont pas permis de rencontrer nos nouveaux ministres avant ce CTM, nous n'entrerons pas dans le détail ici. Mais une multi-tutelle est-elle bien le signe d'un changement d'époque pour permettre d'emporter d'autres arbitrages que lors de la mandature précédente ?

Ou bien le signal de l'éclatement assumé du pôle ministériel Ecologie/Transports/Logement/Cohésion des Territoires/Mer (qu'en reste-t-il suite au transfert de planification de la transition écologique et la mer à Matignon, de la tutelle des collectivités à l'Intérieur et au siphonnage opéré sous l'ère Gourault) ?

Prise de conscience salvatrice ou fuite en avant, FO réaffirme la nécessité de renforcer un service public de la Nation pour porter une politique globale d'aménagement durable du territoire, et dénonce par avance tout éclatement des services ministériels actuels.

De plus, pour que la communication gouvernementale soit crédible, FO appelle à :

- Revenir sur la loi 3DS qui morcelle l'action publique en renvoyant chaque « territoire » à ses propres vicissitudes et qui déshabille les services de l'État
- Tirer la conclusion qu'une politique prioritaire portée par Matignon ne peut dépendre de la seule chaîne de commandement du ministère de l'Intérieur au niveau territorial
- Obtenir des arbitrages budgétaires pour 2023 permettant le renforcement des moyens et effectifs pour porter les politiques

Pour FO, se contenter d'un affichage de placer ces politiques centrales pour affronter des enjeux de société majeurs à Matignon risque fort, si l'on n'y prête garde, d'aboutir à la disparition pure et simple d'un pôle ministériel de plein exercice et transversal intégrant le logement et la Mer, en échange d'un secrétariat d'Etat de façade préparant le retour effectif au mieux d'un mini-ministère de l'Environnement une fois la « mode » passée.

Les politiques portées et les agents concernés méritent mieux qu'une tête qui pense à eux quand elle en aura le temps, doublée d'une colonne vertébrale territoriale qui pense sécuritaire avant le reste, ainsi que la poursuite de la liquidation de leurs compétences et moyens.

Et si nos ministres voulaient marquer un changement de cap positif, il existe de nombreuses pistes concrètes parmi lesquelles :

- le rétablissement de 2 cycles annuels de mobilité à minima
- le versement de l'année de retard ISS 2020 sur une période au choix des agents, avec indexation sur l'inflation des montants versés
- la possibilité de mise en place de la semaine de 4 jours et d'un réel droit à la déconnexion
- le renforcement et l'amélioration des dispositifs d'action sociale tels que portés par FO en CCAS

Une liste non exhaustive que nous aurons l'occasion de compléter auprès du ou des ministres.

Pour ce qui est des points inscrits à l'ordre du jour, nous y reviendrons plus précisément dans les débats.

Je vous remercie.